

Image not found or type unknown



Pret à taux variable non capé

Par **gil jean luc**, le **21/10/2008 à 09:46**

BonjourrnJ'ai souscrit auprès d'entenal il y a 5 ans un pret à taux variable revisable , l'information qui m'a ete donnée au sujet de ce pret et des risques encourus a été négligeable voir inexistante, quel recours ai-je pour sortir de cette situation? Entenal à ete rachetée entre temps par le credit foncier, je leur ai demandé de me faire parvenir une proposition de pret à taux fixe, si la réponse ne me convient pas ai-je un recours, merci par avance pour votre réponse...je suis tres inquiet et ne sait par quel moyen me defendrern Jean Luc Gil